



MEUSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

MILITANT MEUSIEN

N° 344 - Avril-Mai-Juin 2021
Bulletin de l'UTI Meuse

Chers lectrices, chers lecteurs,

Vous recevez le « Nouveau » Militant Meusien.

Le Conseil de l'UTI Meuse a souhaité engager un travail de relooking de votre magazine.

C'est maintenant un comité de rédaction qui travaille pour vous informer de l'actualité CFDT de notre territoire.

Informé, c'est recevoir mais également passer de l'information.

Le Militant Meusien est et doit être un outil au service des équipes syndicales (syndicats, sections) pour faire connaître leurs actions.

Nous comptons sur vos articles ou demandes d'interviews pour nos prochains numéros.

Bonne lecture et bel été à vous !

dossier

TPE

■ Edito

■ à vos côtés

■ portrait

■ en action

RENDEZ-VOUS

- **Vendredi 9 juillet**
Action saisonnier au Lac du DER
- **Vendredi 16 juillet**
Action saisonnier au Lac de MADINE
- **Du 16 au 20 septembre**
VERDUN EXPO
- **Du 28 au 30 septembre**
Réponses à emporter

Imprimé
sur
papier
Labellisé

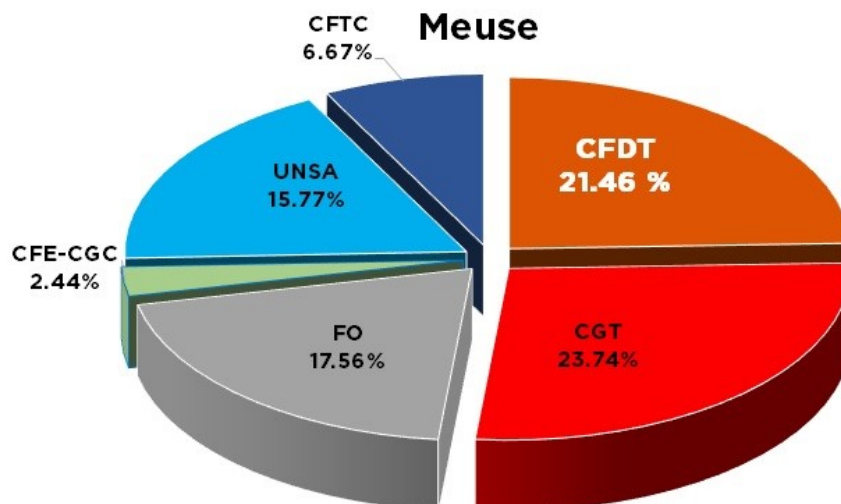


Pour celles et ceux qui seraient intéressés pour recevoir le Militant Meusien en version numérique, merci d'en informer le secrétariat et de communiquer votre adresse mail à accueilmeuse@grandest.cfdt.fr

La CFDT Meuse confirme sa 2ème place aux élections TPE

Du 26 mars au 6 avril, près de 9.460 salariés meusiens de Très Petites Entreprises et de Particuliers Employeurs étaient appelés à voter pour les organisations syndicales qui les représenteront pendant les quatre prochaines années. Comme décidé dans le plan de campagne, les équipes ont parcouru notre département durant 3 mois. Plus de 500 salariés ont reçu la visite de la CFDT sur leur lieu de travail.

Les salariés ont placé la CFDT Meuse en deuxième position de leurs suffrages, avec **21,46 %** des voix (16,46% au National) à 14 voix de la CGT.



Toutefois, nous devons nous interroger sur le manque de visibilité de notre action syndicale sur le quotidien des travailleurs. Si nous obtenons 21,46 %, cela ne représente que 132 voix. La participation aux élections est passée de 9% en 2016 à 6,65% en 2021 en Meuse.

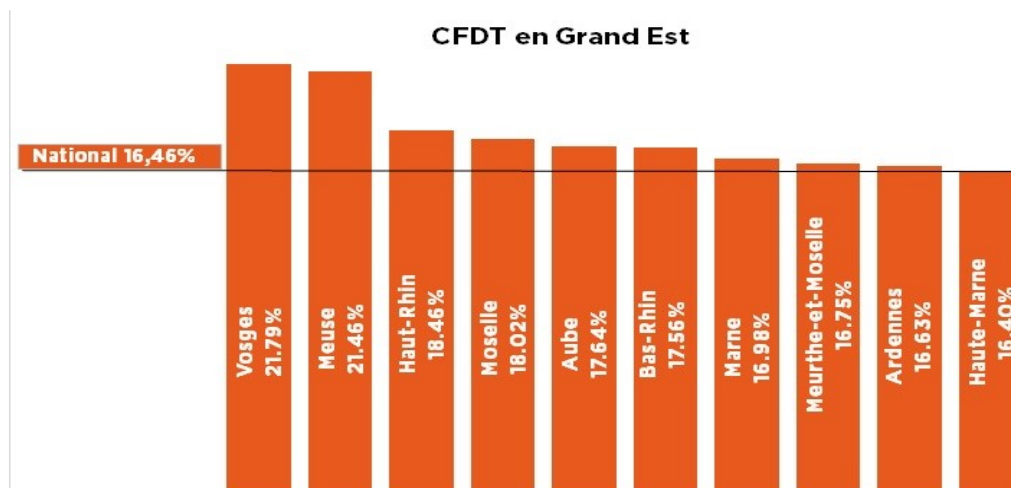
La crise sanitaire, le manque de visibilité, l'établissement des listes électorales, l'envoi du matériel de vote, sont des éléments qui contribuent à cette désaffection.

Malgré cela, nous restons convaincus qu'un dialogue social renforcé peut améliorer les conditions des salariés des TPE.

Nous tenons à remercier l'engagement des 26 militants et leurs syndicats qui ont participé aux 16 actions de proximités sur notre territoire.

Comparatif des résultats Meuse en 2016 et 2021

	Inscrits	Votants	Partici-	Exprimés		CFDT		CGT		FO		CFE-CGC		CFTC		UNSA	
2016	9733	893	9,00%	871	98%	163	18,71%	179	20,55%	123	14,12%	22	2,53%	115	13,20%	129	14,81%
2021	9460	629	6,65%	615	98%	132	21,46%	146	23,74%	108	18%	15	2%	41	6,67%	97	15,77%





Assemblées Générales des Conseils des Prud'hommes de BAR LE DUC et VERDUN

BAR LE DUC

Sabrina CARNEIRO et Michel HILD pour la section Activités Diverses, Caroline LOPEZ et Eric BARON pour la section Agriculture, Manuel DOS PALADARES pour la section Industrie et Alexandre BERGER pour la section Commerce étaient présents à l'Assemblée Générale des Prud'hommes le 13 janvier 2021.

La CFDT dispose d'un septième poste en Encadrement qui devrait être pourvu lors de la prochaine campagne de désignation.

Alexandre BERGER a été élu Président Général du Conseil des Prud'hommes.

Sabrina CARNEIRO, Caroline LOPEZ et Manuel DOS PALADARES ont été élus vice-président de leur section.

Sabrina CARNEIRO, Alexandre BERGER et Manuel DOS PALADARES ont également été élu-e-s au sein de la formation des référés

VERDUN

Céline MATHIEU et Olivier LEBERT pour la section Agriculture, Frédéric SAUDE pour la section Commerce et Thierry DEFOSSEZ pour la section Industrie étaient présents à l'Assemblée Générale des Prud'hommes le 14 janvier 2021.

Isabelle PIERSON et Didier SANFAUTE pour la section Activités Diverses étaient excusés et avaient donné leur pouvoir.

Thierry DEFOSSEZ a été élu Président Général du Conseil des Prud'hommes ainsi que dans sa section.

Olivier LEBERT a également été élu Président de sa section. Agnès BRONNER et Frédéric SAUDE ont été élus vice-président de leur section.

Agnès BRONNER, Isabelle PIERSON et Frédéric SAUDE ont été élu-e-s au sein de la formation des référés.

Licenciement : « On est en capacité de changer le rapport de force »

Retraité de son métier de mécanicien agricole depuis 2018, Philippe Caille, 63 ans, se consacre aujourd'hui pleinement à son rôle de conseiller du salarié.

Dans les rangs de la CFDT depuis 1977, il va sans dire qu'il connaît le sujet !

Philippe intervient à la demande du salarié, syndiqué ou non, qui travaille dans une petite entreprise ou une entreprise sans élus du personnel, pour l'assister lors de l'entretien préalable à sanctions, à licenciement ou rupture conventionnelle.

« Mon travail, c'est d'aider le salarié à défendre son dossier, d'expliquer la procédure, de l'informer sur ses droits et devoirs » explique-t-il.

Un travail d'écoute du salarié. Un travail qui passe par le décortiquage des motifs de l'entretien si le salarié les connaît et la préparation d'un argumentaire solide.

Philippe assiste à l'entretien préalable, mais son rôle ne s'arrête pas là : « Un conseiller du salarié n'est pas seulement témoin de la procédure, il en est également un acteur, et a son mot à dire ! » comme il aime à le rappeler. Un travail de fond qui permet parfois d'empêcher le licenciement ou d'obtenir une rupture conventionnelle.

Si malgré tout, il y a un licenciement et que le salarié veut contester, Philippe met le salarié en relation avec le syndicat de sa branche professionnelle.

« On est en capacité de changer le rapport de force lors de ces entretiens préalables, alors il faut faire connaître la fonction du conseiller du salarié auprès des salariés et les inviter à se faire assister » conclut-il.

La liste des conseillers du salarié est consultable dans toutes les mairies.



FLASH INFO :

Réforme de l'Assurance Chômage : La CFDT obtient une victoire pour les travailleurs les plus précaires. Elle avait déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour suspendre les nouvelles mesures de détermination de l'allocation d'assurance chômage. Cette suspension sonne comme un désaveu pour une réforme mal calibrée. L'accord conclu entre organisations syndicales et patronales en 2017 demeure donc d'actualité.

portrait

Peux-tu te présenter rapidement ?

Isabelle PIERSON, j'ai 52 ans. Je travaille à la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse depuis août 1991 en tant que technicien ordonnancement et achat aux services généraux. J'aime les voyages, le jardinage, la lecture et la marche.

Quand as-tu adhéré à la CFDT et pourquoi avoir choisi la CFDT ?

J'ai adhéré à la CFDT le 1er Mars 2002. J'ai choisi la CFDT grâce à un collègue de travail qui n'arrêtait pas de me demander si je voulais adhérer et un jour, j'ai accepté mais en tant que simple adhérente. Maintenant je suis militante.

Peux-tu nous parler un peu de ton syndicat professionnel...

Mon syndicat professionnel est SIPROLOR qui se situe à NANCY et regroupe les départements 54, 55 et 88. Il concerne la Protection Sociale qui regroupe la Sécurité Sociale (CAF, CPAM, URSSAF et CARSAT), les retraites complémentaires, RSI et la mutualité. Il compte environ 400 adhérents.

Quels sont tes mandats ?

J'ai des mandats Pro et Interpro.

Mes mandats pro, concernent essentiellement tout ce qui touche à l'entreprise. Je suis Déléguée Syndicale depuis 2013, élue au CSE en 2019, afin de me consacrer aux différents problèmes des salariés rencontrés dans l'entreprise, pour défendre leurs droits et assurer une interface entre l'employeur et le syndicat mais aussi pour participer à la négociation collective et représenter le collectif. Je suis également représentante du personnel au Conseil d'Administration depuis 2019.

Mes mandats interpro sont plus pour faire remonter les problèmes de l'entreprise que ce soit au niveau départemental, régional ou national et avoir un appui. Je suis membre de la Commission Exécutive de l'UTI Meuse et membre du Bureau de l'exécutif de mon syndicat SIPROLOR. De 2003 à 2004, j'étais membre de la Commission Exécutive (organe dirigeant du syndicat). Depuis 2019, je suis de nouveau membre du Bureau de l'exécutif de mon syndicat car je représente le département de la Meuse (avant appelée Commission Exécutive). Il y a la commission interdépartementale qui se réunit une fois par trimestre avec des délégués syndicaux de toutes les sections afin de relater les informations actuelles dans chaque établissement. Depuis l'année dernière, je suis également Conseillère Prud'homme.

Ce qui est important pour toi dans ta pratique syndicale

C'est le contact avec les personnes. Cela demande de l'écoute et des échanges avec les salariés pour connaître leurs difficultés, leurs demandes afin de défendre leurs droits et si possible les améliorer en remontant ces informations à l'employeur, lors des réunions avec la direction (CSE, CA). Cela m'apporte un enrichissement personnel et j'en apprend tous les jours afin de pouvoir aider les salariés dans leurs conditions de travail.

Un d'exemple d'action de développement ou d'action qui a entraîné des adhésions

C'est lors des actions concernant les saisonniers à Madine en Juillet. On va vers eux en donnant des informations. Quelques uns arrivent à se confier sur leurs problèmes rencontrés ou éventuellement à nous féliciter sur nos actions annuelles.

Comment vois-tu l'avenir de ton syndicat ou de ta section en Meuse ?

Concernant mon syndicat, il tente depuis plusieurs années de se regrouper avec la Moselle. Ainsi, le syndicat pourrait donc faire plus d'actions et aurait plus de poids car il y aurait plus de militants. Il faut toujours défendre les agents de la PSTE (Protection Sociale Travail Emploi) car c'est de plus en plus difficile le métier d'accueil à cause de l'incivilité des personnes qui viennent demander un renseignement (clients, allocataires ...) ; ils subissent des agressions verbales mais pas que ...

Comment parviens-tu à articuler vie familiale/vie syndicale ?

Ce n'est pas facile mais je me consacre environ 1 journée par semaine car je n'ai le droit qu'à 12 heures par mois en tant que DS. Mais grâce à mon syndicat, je bénéficie d'un quota d'heures supplémentaires annuel. Ma grande difficulté est de gérer au mieux mon agenda, entre mes différents mandats que j'ai et le fait que souvent, 2 réunions tombent le même jour ou se chevauchent.



VIE DES MANDATÉS : Appel à candidature

Les mandats protection sociale arrivent à échéance fin 2021. L'heure est venue d'entrée dans la phase de renouvellement des mandaté-e-s de notre territoire. Pour chaque caisse CAF, CPAM et URSSAF, il nous faut désigner 2 titulaires et 2 suppléants. Cette délégation doit être à parité.

Si vous souhaitez candidater rapprochez-vous de votre syndicat qui dispose des fiches de présentations du mandat pour chaque organisme, avec les orientations CFDT et les missions.

Les candidatures seront à faire parvenir à l'UTI Meuse au plus tard pour le **17 septembre**.

Actualités VNF Direction Territoriale du Nord-Est

La CFDT VNF a envoyé une lettre à tous les élus du Sénat et de l'Assemblée Nationale sur les effets de bord du Contrat d'Objectif et de Performance de VNF, la CFDT VNF insiste sur les points touchant les personnels et les usagers de la voie d'eau, rappelant notamment la baisse chronique des effectifs qui par la suppression d'une centaine de postes annuels ne peut que proposer un service de plus en plus dégradé aux usagers de la voie d'eau.

Ce COP vient d'être signé récemment par le ministre des transports Djebbari. Les orientations suivies par VNF et notre ministère suivent les préconisations du rapport Duron de 2018. Le conseil d'orientation des infrastructures présidé par « Philippe Duron député du Calvados » proposait plusieurs options pour la régénération des infrastructures fluviales, c'est le plus mauvais scénario qui a été retenu : abandonner 20% des réseaux navigables et à VNF de chercher de nouvelles ressources économiques également de nouvelles recettes pour entretenir ses réseaux à faible trafic.

Depuis l'automne 2020, en région Grand Est, notre direction territoriale n'a cessé de rencontrer les élus des territoires afin de les convaincre de devenir partenaires de VNF, en prenant une partie des investissements et de soutenir la navigation sur notre réseau à petit gabarit : La Meuse, le Canal de la Marne au Rhin, le contournement de Nancy et le Canal des Vosges. Notre DT n'a pas suffisamment insisté sur le fait que faute d'investissement de celles-ci, plusieurs secteurs sur ces canaux seraient fermés à la navigation dès 2023 et que VNF n'y affectera plus de personnel à la manœuvre et suivi des écluses.

VNF continuera à gérer l'hydraulique et à sauvegarder les ouvrages. Les tronçons appelés à fermer sont : la Meuse

entre Dom-le-Mesnil (Ardennes) et Troussey (amont de Commercy), le Canal des Ardennes, l'embranchement de Nancy et le Canal des Vosges (entre Messin et Fontenoy-le-Château).

Si notre direction territoriale appelle les élus à investir pour le Canal, elle leur propose aussi de piloter des infrastructures nouvelles appuyées par la Région et VNF. L'établissement VNF se substitue aux collectivités en leur laissant le choix d'avoir un canal navigable ou pas ! Qui passera les bateaux à partir de 2023. Si l'une des collectivités mouillées par le Canal ne souhaite pas participer aux financements et ne propose que d'avoir une véloroute le long de son territoire, la navigation peut y être coupée ainsi que la liaison vers les autres canaux.

Dans le COP, il y a bien un programme de supervision des écluses automatisées afin d'économiser des personnels d'exploitation et pour faire plaisir à Bercy en rendant chaque année les effectifs de fonctionnaires tant recherchés, soit 2,5 % tous les ans. Ce se fera en priorité pour les secteurs à grand gabarit où il y a encore des agents à supprimer.

Mais qu'en sera-t-il des petits canaux ? C'est pourquoi nous avons décidé d'alerter à la suite du message adressé par notre SG CFDT VNF, une lettre qui commente localement les effets de bord du COP de VNF à nos députés des Ardennes, Meuse, Vosges et Meurthe et Moselle que soit maintenu le pilotage des canaux par VNF avec son personnel et de garantir la circulation des bateaux sans aucune fermeture sur notre réseau.

Nous ne voulons pas de cette décentralisation des services de l'état vers les collectivités et perdre nos missions de navigation intérieure.

Pascal SIMON,
*Délégué Territoriale à la CFDT VNF
de la direction du Nord-Est*



Débrayage dans les sites industriels et agences Essilor France

Mardi 18 mai 2021, la section CFDT Meuse des sites Essilor France s'est mobilisée dans le cadre d'un appel à la grève nationale et en intersyndical.

Pourquoi cette grève ? Hervé Ritz, délégué syndical de l'usine de la Compasserie, nous explique : « Tout part de la fusion entre Essilor International et Luxottica engagée depuis 2018. »

En effet, si cette fusion fait du groupe le leader mondial dans la fabrication et la distribution de montures de lunettes, les syndicats ne sont pas sans crainte quant à des suppressions d'agences Essilor et des mutualisations de service qui pourraient amener à des suppressions de postes. Les services administratifs de Charenton le Pont (région parisienne) seraient notamment concernés à terme.

Quant aux sites industriels, c'est l'annonce, le 6 octobre 2020, de la création d'un laboratoire d'excellence à la pointe de l'industrie optique à Wissous (région parisienne) qui retient l'attention. En effet, l'objectif est de regrouper à horizon 2024 les activités de prescription d'Antony, de Vaux-en-Velin et du Mans, ainsi que les activités de distribution de Châlons-en-Champagne et de montage de Toulouse. A l'heure actuelle, les lignes de gestion du

personnel sont simples : soit les salariés suivent leurs outils de production à Wissous, soit ils quittent l'entreprise. C'est donc pour montrer son désaccord avec cette politique de gestion du personnel voire pour obtenir les meilleures conditions de départ possibles que l'intersyndicale devait se mobiliser.

Des deux sites meusiens implantés à Ligny-en-Barrois, celui qui pourrait être lui aussi impacté par le regroupement de sites à Wissous est « L'usine des Battants », avec 133 salariés. Ce site est spécialisé dans la fabrication des verres progressifs minéraux (les « Varilux ») mais aussi dans la réalisation de verres de prescription hors norme.

Par contre, c'est au titre d'une grève de solidarité que les 170 salariés de l'autre site de Ligny-en-Barrois, « La Compasserie », ont participé au mouvement. En effet, ce site industriel est la seule usine du groupe Essilor à fabriquer des instruments. L'usine produit des machines de taillage, de dépistage et des produits d'optométrie qui sont notamment, destinées aux professionnels de l'optique.

C'est ainsi que tous les salariés du groupe ont été appelés à cesser le travail et à montrer à la Direction leur détermination quelques jours avant l'AG du groupe qui avait lieu le vendredi 21 Mai en distanciel.

La participation des Meusiens fût de l'ordre de 20%. Les salariés du site s'étaient donné rendez-vous devant l'entrée de l'usine à 15 heures pour manifester et soutenir leurs collègues touchés par la fermeture de leur site.

Protection, services, accompagnement social

(Souriez, vous êtes au cœur de nos engagements)

- ☺ **Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
- ☺ **Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance
- ☺ **Être à vos côtés** dans les moments de fragilité
- ☺ **Vous garantir** des soins de qualité au juste prix
- ☺ **Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffhumanis.com



On aime vous voir sourire

Directeur de publication : Carine JACQUIN

Comité de rédaction : Isabelle PIERSON, Alexandre BERGER, Frédéric ESCALLIER et José SOUEL

Secrétariat : Nicole BOYEZ

Impression : UTI CFDT - 11 place de la Couronne - 55000 BAR-le-DUC - 03.29.45.07.97 - accueilmeuse@grandest.cfdt.fr